

<https://47.snuipp.fr/Declaration-unitaire-au-groupe-de-travail-sur-le-PACTE>



Déclaration unitaire au groupe de travail sur le PACTE

- À suivre - Communiqués nationaux de la FSU -

Date de mise en ligne : mercredi 10 mai 2023

Dernière mise à jour : 10 mai 2023

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Déclaration unitaire au groupe de travail sur le PACTE

Nos organisations FSU, Unsa Education, FNEC-FP-FO, SGEN-CFDT, CGT éduc'action, SNALC et SUD éducation dénoncent une nouvelle fois la logique du Pacte.

Le Pacte est un dispositif qui ne répond en rien aux attentes des collègues.

Loin de contribuer à la revalorisation attendue par toutes et tous, il va conduire à un alourdissement de la charge de travail des personnels, alors qu'une enquête de la DEPP a fait la lumière sur la réalité du temps de travail des enseignantes et enseignants (la moitié travaille plus de 43h par semaine) et que des chiffres de l'observatoire du bien-être confirment les conditions de travail difficiles pour la profession : la moitié des personnels est en état d'épuisement avancé.

Dans le contexte de négociation des nouveaux plans d'action Égalité professionnelle dans notre ministère, où la demande sociale est forte, le pacte porte le risque avéré d'aggraver les inégalités femmes/hommes.



D'autre part, le pacte va considérablement dégrader le fonctionnement des écoles et des EPLE et fragiliser les collectifs de travail par une mise en concurrence des personnels. Nos organisations contestent le choix du déploiement des réformes à coup de pactes au risque de traitements inéquitables des élèves dans le service public d'éducation.

Cette stratégie est démultipliée pour la voie professionnelle. Il s'agit d'un passage en force de la part du gouvernement, de la même manière que pour la réforme des retraites dont nous demandons toujours le retrait.

Nos organisations refusent le Pacte et réclament dans l'immédiat le basculement de l'enveloppe du pacte dans celle prévue pour le Socle. Nous revendiquons de véritables augmentations salariales en particulier par l'augmentation du point d'indice pour tous les personnels dans ce contexte de forte inflation.

Paris, le 10 mai 2023